

LE GOUVERNEMENT REÇOIT LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D’AFFAIRES FRANCOPHONES

Le Comité consultatif en matière d’affaires francophones a présenté aujourd’hui un rapport à la secrétaire provinciale, Donna Harpauer. Le rapport présente des recommandations clés dans les domaines de l’immigration et de la migration interprovinciale.

« Je remercie vivement le Comité pour leurs efforts et leur engagement envers la francophonie en Saskatchewan », a souligné Mme Harpauer. « Le rapport indique clairement que le gouvernement et la communauté fransaskoise ont un intérêt commun pour l’accueil d’immigrants de langue française et pour les compétences qu’ils apportent à notre province. »

Le rapport contient sept recommandations visant à intensifier les efforts de la province pour attirer de nouveaux arrivants en Saskatchewan en collaborant étroitement avec la communauté fransaskoise en vue d’établir de nouveaux liens stratégiques et de renforcer les services existants.

Le Comité a été formé en 2009 pour conseiller la secrétaire provinciale pendant la révision et l’analyse des programmes et politiques de langue française et pour orienter la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan. La prestation de services en français permet au gouvernement de la Saskatchewan de répondre aux besoins de la population et d’attirer de nouveaux arrivants francophones.

Pour un complément d’information au sujet du rapport du Comité ou de la Politique de services en langue française du gouvernement de la Saskatchewan, visitez le :

www.ops.gov.sk.ca

- 30 -

Renseignements :

Jay Teneycke
Communications, Bureau du secrétaire provincial
Regina
Téléphone : 306-798-6095
Courriel : jay.teneycke@gov.sk.ca